

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive de l'association « Amitié MJM »

Date : 7 avril 2026

Heure : 15h00 – 16h00

Lieu : 2068 Hauterive (domicile en date du président)

Membres fondateurs présents :

- Jean-Marc Varidel, président
- Françoise Varidel, vice-présidente

Ordre du jour :

1. Adoption des statuts
2. Élection du comité
3. Fixation du siège de l'association
4. Divers

Déroulement et décisions :

1. Adoption des statuts

Les statuts de l'association « Amitié MJM » ont été présentés et discutés. Ils ont été adoptés à l'unanimité par l'ensemble des membres fondateurs présents.

2. Élection du comité

Le comité a été élu à l'unanimité comme suit :

- Président : Jean-Marc Varidel
- Vice-présidente : Françoise Varidel

3. Fixation du siège de l'association

Le siège de l'association est fixé au **domicile du président en fonction**, pendant la durée de son mandat, conformément aux statuts.

4. Divers

Le montant des cotisations annuelles est fixé comme suit :

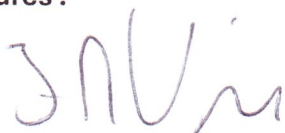
- Membre solidaire : CHF 30.–
- Membre engagé : CHF 60.–
- Membre bienfaiteur : CHF 120.–

Chaque membre est libre de choisir la catégorie qui lui convient. Il peut en outre soutenir financièrement les projets de l'association par des contributions complémentaires.

Clôture de l'assemblée :

L'assemblée générale constitutive est levée à 16h00.

Signatures :



Jean-Marc Varidel, président



Françoise Varidel, vice-présidente